

Public concerné : cette formation s'adresse à tout le personnel des établissements relevant du Code du Travail en application et dans le respect de l'article R. 4227-28.

INC192

Prérequis : aucun

Objectif :

Acquérir les connaissances nécessaires afin de comprendre les méfaits d'un incendie dans une entreprise et les réflexes nécessaires à l'intervention contre un début d'incendie à l'aide des extincteurs dans leur environnement de travail.

Durée :

Adaptable aux attentes de l'entreprise sans dépasser 1/2 journée

Nombre de participants :

Cette formation est prévue pour un groupe de 5 à 10 participants

Modalités et délais d'accès :

Formation dispensée en présentiel en intra-entreprise pour un groupe de 5 candidats minimum sous un délai d'environ 15 jours

Modalités d'évaluation :

Les candidats sont évalués au travers de leurs actions et des activités pratiques proposées par le formateur

Validation :

Un certificat de réalisation sera communiqué à l'entreprise à l'issue de la formation

Méthodes et outils pédagogiques :

Exposés interactifs, échanges, retours d'expérience, expérimentations, mises en situations pratiques

Intervenant(s) :

Formateur justifiant d'une expérience significative dans la gestion du risque d'incendie en entreprise

Contenu de la formation : *

Le risque d'incendie dans le milieu professionnel :

- La combustion et ses éléments constitutifs
- Classes de feux et procédés d'extinction
- De l'éclosion d'un feu vers l'incendie
- Propagation et dangers des fumées
- Conséquences directes et indirectes des incendies

Comportements efficaces face à un début d'incendie :

- Moyens de secours et de lutte contre l'incendie
- Moyens et principe de protection des personnes
- Consignes générales et particulières
- Méthodologie d'attaque d'un début d'incendie
- Protection individuelle

Mises en situation pratiques d'intervention face à un début d'incendie :

- Mises en situation pratiques d'intervention aux postes de travail à l'aide d'extincteurs de formation neutralisés
- Possibilité de mise en œuvre des robinets d'incendie armés (option)

* programme conforme au règles édictées par l'association plénière des sociétés d'assurance dommage (APSAD)

Cette formation pourrait être adaptée en fonction du handicap de la personne, prenez contact avec nous pour en savoir plus.

Nous contacter

Tel : +33 (0)9 72 40 16 79

Site internet : <https://www.apsi-formations.com>

Courriel : connect@apsi-formations.com

Tarifs et réservations ([cliquez ici](#))